

M. l'abbé Nau, curé de Hussigny

Une semaine plus tard, dans cette même région, M. l'abbé Nau, est saisi, à la suite d'une attaque dirigée par nos troupes. Mis au mur, il va être fusillé, quand une offensive française le sauve. Puis les Allemands reprennent le dessus. Ils commencent déjà à piller et à incendier le village.

Alors le curé intervient, il s'offre comme victime pour préserver sa paroisse. Il est emmené, non sans avoir subi auparavant les grossières invectives d'un officier ennemi. Traduit devant le conseil de guerre de Thionville, le 16 août 1914, il encourt une série de sottises accusations :

« A tiré sur les troupes allemandes... a prêché la résistance... a fortifié son église et placé une mitrailleuse dans la tour... »

Les griefs sont trop forcés pour être vrais, le tribunal le comprend, s'abstient de condamner à mort, mais retient M. Nau comme prisonnier. Transféré à Coblenz, il est mis en cellule, non sans avoir auparavant goûté l'infecte geôle d'Ottange et les casemates de Thionville. Insulté par la foule, conspué, frappé même d'un coup de baïonnette et d'un coup de sabre, en proie à la faim et au froid, il adresse maintes réclamations, en s'appuyant sur la décision du tribunal de Thionville. En octobre 1914, il rentre enfin à Hussigny.

Pour s'être offert comme victime, le vaillant curé avait sauvé sa paroisse de la ruine totale et empêché l'effusion de sang qui se préparait.